



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2026/9

Le 10 avril 2026

Quatre-vingtième anniversaire de la Cour internationale de Justice

La Cour tiendra une séance solennelle le 17 avril 2026 au Palais de la Paix, en présence de Sa Majesté le roi des Pays-Bas et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

LA HAYE, le 10 avril 2026. La Cour internationale de Justice tiendra une séance solennelle le vendredi 17 avril 2026 à 15 heures dans la grande salle de justice du Palais de la Paix, pour célébrer le quatre-vingtième anniversaire de sa séance inaugurale.

La cérémonie se déroulera en présence de Sa Majesté le roi Willem-Alexander des Pays-Bas, ainsi que de S. Exc. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de S. Exc. M^{me} Annalena Baerbock, présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies, de S. Exc. M. Tom Berendsen, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas et de S. Exc. M. Jamal Alrowaiei, président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Des discours seront prononcés par S. Exc. M. le juge Iwasawa Yuji, président de la Cour, et par LL. Exc. M. Guterres, M^{me} Baerbock, M. Berendsen et M. Alrowaiei.

Des membres du corps diplomatique et du corps judiciaire international, des représentants du Gouvernement néerlandais et d'autres institutions des Pays-Bas, le maire de La Haye, M. Jan van Zanen, et de hauts fonctionnaires d'organisations internationales assisteront à la cérémonie.

Le même jour, la Cour organisera également un événement pour marquer la création de l'association des anciens *Judicial Fellows*. Le [programme relatif aux Judicial Fellows](#) a été lancé en 1999 afin de permettre à des étudiants en droit récemment diplômés d'acquérir une expérience professionnelle au service de la Cour internationale de Justice. Les *Judicial Fellows* travaillent à plein temps sous la supervision d'un membre de la Cour, aux côtés de son principal assistant juridique, pendant environ dix mois. Depuis 1999, 291 *Judicial Fellows*, originaires de plus de 75 pays, ont participé au programme.

La séance solennelle et l'autre événement ne sont accessibles que sur invitation.

La séance solennelle sera retransmise en direct (voir ci-dessous pour de plus amples détails).

Il est rappelé que la Charte des Nations Unies et le Statut de la Cour internationale de Justice, qui en fait partie intégrante, ont été signés à San Francisco le 26 juin 1945. Ces textes sont entrés en vigueur le 24 octobre 1945. Les premiers membres de la Cour ont été élus le 6 février 1946 lors de la première session de l'Assemblée générale, organisée à Londres. Ils se sont réunis pour la première

fois au Palais de la Paix à La Haye le 3 avril 1946. Le 6 avril 1946, la nouvelle Cour a élu son président, son vice-président et son greffier. Elle a tenu sa séance inaugurale le 18 avril 1946.

Informations pratiques et procédures d'accès pour les représentants des médias

Les représentants des médias qui souhaitent suivre la séance solennelle sont priés de remplir un [formulaire de demande d'accréditation en ligne](#) au plus tard le mardi 14 avril 2026 à midi (heure de La Haye). Les demandes soumises après expiration de ce délai ne seront pas prises en considération.

La salle de presse de la Cour sera ouverte de 13 heures à 17 heures. Elle ne peut accueillir qu'un nombre limité de personnes ; les demandes d'accréditation seront examinées dans l'ordre d'arrivée.

Des instructions détaillant la procédure à respecter pour suivre la séance seront communiquées aux représentants des médias accrédités en temps utile.

La séance solennelle sera diffusée en direct et en différé (VOD), dans les deux langues officielles de la Cour, sur le [site Internet de cette dernière](#), dans la rubrique du [Journal des Nations Unies](#) consacrée à la CIJ et sur [UN Web TV](#). Des plans d'ambiance et des photographies haute résolution réalisés par le Greffe pendant la séance seront mis à disposition gratuitement et libres de droit pour un usage éditorial (non commercial) sur le site Internet de la Cour et sur son compte X (@CIJ_ICJ).

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions spécialisées dûment autorisés à le faire.

Département de l'information :

M^{me} Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336
M^{me} Joanne Moore, attachée d'information : +31 (0)70 302 2337
M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint : +31 (0)70 302 2481

Adresse électronique : media@icj-cij.org